



EXTRAIT

Séance du 24 avril 2026 à 18h

Le conseil municipal de la ville de Saint-Jean-de-Luz s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-François Irigoyen.

Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 31

Présents :

Jean-François Irigoyen, maire
Pello Etcheverry, 1^{er} adjoint
Laurence Ledesma 2^{ème} adjoint
Jean-Daniel Badiola, 3^{ème} adjoint
Nathalie Morice, 4^{ème} adjoint
Eric Soreau, 5^{ème} adjoint
Gaelle Martin, 6^{ème} adjoint
Thomas Ruspil, 7^{ème} adjoint
Pascale Fossecave, 8^{ème} adjoint
Guillaume Boivin, 9^{ème} adjoint

N°9- FINANCES

Saint-Jean-de-Luz
Animations et
Commerces :
budget primitif
2026

Jérôme Roteta, Charlotte Loubet-Latour, Jean Helou, Delphine de Torregrosa, Serge Peyrelongue, Patrice Irazoqui, Hien Duhart-Gras, Nahia Graciet, Claire Scotcher, Loic Jouenne, Philippe Etcheberry, Laura Maisonnave, Mathis Tenneson, Manuel de Lara, Mirentxu Largounez, Jean-Christophe Perardel, Ainara Sistiaga, Pierre-Laurent Vanderplancke, Mikaela Guiresse-Duperou (*à partir de la délibération n°4*), Hugo-Luc Maillos, conseillers municipaux en exercice.

Rapporteur :

Eric Soreau, adjoint

Pouvoirs :

- Marie de Merlis, conseillère municipale à M. le Maire
- Monique Labattut, conseillère municipale à Serge Peyrelongue conseiller municipal
- Marie-Hélène Dupuy-Althabegoity, conseillère municipale à Mikaela Guiresse-Duperou, conseillère municipale (*jusqu'à la délibération n°3*)

Date de la convocation : 17 avril 2026

Conformément au code général des collectivités territoriales, article L 2121-15, Philippe Etcheberry, a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire, fonctions qu'il a acceptées.

N°9– FINANCES

Saint-Jean-de-Luz Animations et Commerces : budget primitif 2026

Eric Soreau, adjoint, expose :

Le budget primitif 2026 de Saint-Jean-de-Luz Animations et Commerces (annexe) s'équilibre à la somme de 1 670 885 €.

Il se répartit comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 568 685,00 €	1 568 685,00 €
INVESTISSEMENT	102 200,00 €	102 200,00 €
TOTAL	1 670 885,00 €	1 670 885,00 €

Ce budget primitif 2026 intègre les subventions communales suivantes :

- Subvention de fonctionnement : 368 885 € (*une décision modificative interviendra au comité de direction pour réajuster le niveau de subvention 2026 à celui prévu par la Ville soit 363 500 €*)
 - Subvention Fêtes de la Saint-Jean : 71 000 €
 - Feu d'artifice : 15 000 €
- Total : 454 885 €

Il est proposé au Conseil municipal :

- de prendre acte du budget primitif 2026 de Saint-Jean-de-Luz Animations et Commerces (annexe 5).

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré,

- Vu l'avis favorable de la commission municipale « Finances, Administration générale, Ressources humaines » du 16 avril 2026,

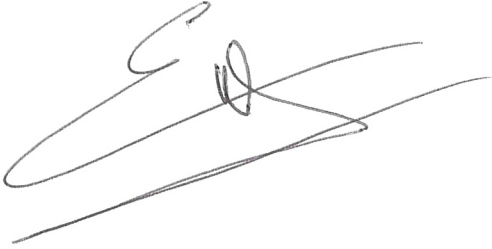
- Vu l'avis favorable du comité de direction de Saint-Jean-de-Luz Animations et Commerces en date du 24 février 2026,

- Prend acte du budget primitif 2026 de Saint-Jean-de-Luz Animations et Commerces (annexe 5).

Adopté à l'unanimité

- pour extrait conforme
- ont signé au registre tous les membres présents

Le secrétaire de séance,



Le Maire,

Jean-François Irigoyen

